

Comptabilité

Documentation sur la comptabilité de l'association Les Accords Du Lion d'Or

- [Nomenclature des factures](#)
- [Précisions pour les classes de comptes](#)
- [Précisions sur les attributions de subvention :](#)

Nomenclature des factures

Factures de créance (éditées par nous même) :

R AAAAMM-NNN tiers objet.pdf

AAAA = année, exemple : 2025

MM = mois, ex pour janvier : 01

NNN = numéro unique consécutif par mois, exemple : première facture de janvier 001 première facture de février 001, deuxième facture de février 002

tiers = structure concernée, exemple : Forêt Gourmande

objet = objet de la facture, exemple : atelier taille janvier

Exemple : R202501- 001 Forêt Gourmande atelier taille janvier.pdf

Procédure pour faire une facture :

- Se connecter à Paheko
- Aller dans suivi des écritures
- vérifier le numéro de la dernière facture de créance éditée
- aller dans saisie : écrire une créance
- Faire la facture en doc dans le serveur dans factures> Année>Recettes, exporter en pdf puis imprimer et mettre dans le classeur des factures de l'année.

Factures de dette (reçues) :

C'est ce numéro qui fait le lien entre les factures au format papier rangées par ordre de cette numérotation (et non par dates), et le logiciel de trésorerie Paheko, logiquement, si une facture papier porte un numéro, c'est qu'elle a été saisie dans le logiciel.

AAAAANN

AAAA = année, exemple : 2025

NNN = numéro unique consécutif par année, exemple : première facture 001 première facture de

février 001, deuxième facture de février 002

Exemple : 2025480

Précisions pour les classes de comptes

Les salaires :

Utiliser les modèles de saisie pré-enregistré

Buvette et nourriture

Achats buvette et petite restauration : **607 - Achats de marchandises** | comptes 4671X ou 512A en contrepartie

Recettes de buvette et petite restauration : **707 - Ventes de** marchandises | compte 531 ou 5112 en contrepartie

A différencier des accueils :

Nourriture pour les artistes, chocolat pour les bénévoles : **6257 - Frais de réceptions, représentations** | comptes 4671X ou 512A en contrepartie

Selon qui avance les achats :

Salariés ont avancés des achats : **4671X**

Payé par chèque : **512A**

Payé en espèce par la caisse : **53X**

Précisions sur les attributions de subvention :

Subventions dont le montant est connu d'avance (FONJEP, FDVA, Département, DRAC, ...) :

Saisie du montant de l'avis d'attribution à la date de l'attribution sur l'exercice en cours 44X | 740X

Saisie des réglemens quand ils arrivent 44X | 512A

Saisie du report sur les années à venir 6894 | 194 voir ci dessous

seulement pour des sous qui n'ont pas été utilisés sur l'année en cours ≠ de subventions sur plusieurs années ci-dessous

Subventions dont le montant est connu d'avance mais contient une clause résolutoire (convention CAF) :

Cas de la CAF :

Année N : saisie du montant prévisionnel (équivalent plafonné CAF ~27500€) 4378A | 740A

Année N : Saisie des règlements quand ils arrivent 4378A | 512A

Année N+1 :

Si montant confirmé idem attribution : Année N+1 : dernier versement année N : saisir un simple règlement : 4378A | 512A

Si montant différent attribution : saisir "Produits sur exercices antérieurs" 772 | 4378A ou "Charges sur exercices antérieurs" 672 | 4378A et le règlement : 4378A | 512A

En 2024 : avait été saisie de la totalité du montant sur 2024 en 740A car comptes clôturés après dernier versement, compte 441 débiteur en fin d'exercice